



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION GIPSY PIGS

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

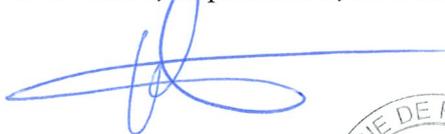
VU l'arrêté du Maire n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de Troisième Maire Adjoint en charge de culture et du Patrimoine,

CONSIDERANT la programmation culturelle du festival des Mascarots 2025,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec l'association GIPSY PIGS domiciliée 7 allée Robert 76600 LE HAVRE pour une représentation de la fanfare « LA FAFARA Fissa Papa » le mercredi 9 juillet 2025 dans le quartier de l'Europe à l'occasion du festival des Mascarots pour un montant de 1.930 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 3 juillet 2025

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation



Julien TIMON

